

Une tradition vieille de 600 ans des unions de même sexe



Source : <https://historynewsnetwork.org/article/42361>

Par Allan Tulchin Ph.D. Université de Chicago, est professeur adjoint d'histoire à l'Université Shippensburg.

Traduction et présentation par Alexandre Palchine avec des notes du traducteur.

Présentation

J'ai conservé le titre mais il est discutable car il reflète l'étendue de recherches sociologiques dont le regard est forcément limité par la rareté de certaines traces. Ladite tradition est en fait vieille comme le monde. Chez les Akkadiens, il existait des dieux spécialisés pour favoriser les amours masculines. Mais bon Babylone a mauvaise réputation.

Il y a déjà fort longtemps que je suis au courant de l'existence de ce mode d'union que fut le contrat d'affrèment. Toutefois, ce n'est que depuis assez récemment que l'on trouve, en français, des éclaircissements au sujet de ce type de pratique.

Voici [une définition donnée par un « Wikitionnaire »](#) :

Adaptation de [affrèment](#), avec remplacement de l'occitan [fraire](#) par le français [frère](#)

1. *Cohabitation d'une fratrie sous le même toit.*

- *L'étude que [le savant Isac Chiva](#) consacre au contrat d'**affrèment** nous rappelle utilement que ce pays qui semble se déchirer sur l'homosexualité connu, durant des siècles, ce type d'apparements. Le processus était le suivant : des étrangers hommes-hommes ou hommes et femmes, des parents-enfants ou encore frères, sœurs, voire cousins, passaient acte devant notaire de communauté de vie par mise en commun des biens et droits présents et futurs, résidence commune, assistance réciproque. — (Yves Lemoine, « [Mignonne allons voir si le PACS...](#) », Libération, 2 décembre 1998)*
- *Les **affrèments** par échange et mélange des sangs, pratiqués depuis la plus haute antiquité et les sociétés dites primitives, étaient encore en usage à la fin du Moyen Âge. — (Maurice Druon, Les rois maudits, tome 5 : La Louve de France, éd. Plon-Del Duca, 1966, p. 409, note 27)*

Rien à voir avec ce dont parle Boswell à savoir une pratique religieuse appelée *adelphopoiesis*, les contrats d'*affrèment* étant purement civils.

Tulchin a découvert cette pratique lors de recherches sur les pratiques protestantes dans le Sud de la France. Pour une meilleure connaissance des travaux de cet auteur, voir :

<https://ship.academia.edu/AllanTulchin>

Les « socio-historiens » en histoire médiévale ou simplement d'Ancien régimes ainsi que leur lecteurs, ne peuvent que s'étonner de la richesse et de la souplesse de certaine mœurs anciennes. C'est à partir du XIX^{ème} siècle que tout commence à changer.

Je connaissais l'existence des [sigisbées](#) par les lettres de Nice d'un médecin écossais Tobias Smolett, une pratique italienne encore en usage au XVIII^{ème} siècle. Smolett s'est moqué de cette pratique dont il a été témoin sur une place désormais réservée en grande partie à la pratique de la pétanque. Il montre d'un côté les maris discutant entre eux et de l'autre leurs femmes accompagnées d'un chevalier servant leur faisant la cour. Tout cela nous vient de l'apparition à la fin du moyen âge de l'amour courtois.

Seulement quand on apprend que les maris bourgeois et/ou aristocratique, lorsqu'ils étaient plus ou moins occupés par leur job, préféraient tolérer un amant :

Il vaut la peine de citer quelques extraits de l'article de Wikipedia :

Le sigisbée permet aussi au mari, en l'absence de son épouse, de recevoir des amis et de se livrer, en la galante compagnie de courtisanes ou de simples prostituées, voire avec d'autres épouses accompagnées de leurs sigisbées, à des débauches plus ou moins tolérées par la maîtresse de maison.

Voir encore ceci :

Le sigisbée peut parfois, voire le plus souvent, poser en tant que soupirant de l'épouse, rendue inaccessible par son état marital, mais tout autant devenir son amant. Dans ce cas, sa présence peut être souhaitée par le mari, qui lui accorde parfois une chambre, voire un petit appartement en son logis, afin que le sigisbée serve de duègne : l'épouse aura un amant attiré qui écartera les autres soupirants.

Finalement, Davidson, influencé par la lecture d'Alan Bray (*L'ami* 2003), a repensé son point de vue, et a conclu que Boswell, bien qu'il est allé trop loin¹, avait découvert quelque chose d'intéressant. Je suis d'accord avec Davidson, en raison de mes recherches sur les affrètements, dans le numéro de Septembre 2007 du *Journal de l'Histoire moderne*. ([Cliquez ici pour l'histoire de nouvelles.](#))

Les *affrètements*, qui existaient en France et ailleurs surtout dans les secteurs méditerranéens de l'Europe, est un contrat qui proposé un fondement pour les ménages non nucléaires de nombreux types, un fondement partageant de nombreuses caractéristiques avec les contrats de mariage, ce qui ressort clairement de la doctrine à l'époque.

Les ménages non nucléaires étaient assez courants en secteur méditerranéen : plus de la moitié de la population s'associait à l'aide de pareils ménages².

¹ - Boswell était un militant homosexuel, on sait qu'il est décédé du Sida. Il ne pouvait pas s'agir de mariage à proprement parler car le mariage est une institution qui sert de cadre à la procréation et dont les finalités sont essentiellement patrimoniales. Or la pratique religieuse de « prise de frère » a été mise en relation avec un psaume faisant indirectement référence à l'histoire de David et Jonathan. Il s'agit de partager la douceur consistant à vivre en frères...

On est en droit de penser que les églises qui ont innové dans ce domaine, ont en quelque sorte offert un *os à ronger*, à des candidats que de nos jours ont décorerait de l'épithète de *gays*... Il ne s'est pas agi, bien sûr, d'encourager la « sodomie » mais de faire en sorte que de tels désirs finissent par être *sublimés*.

On a cherché à écarter toute arrière pensée plus ou moins sexuelle en imaginant qu'il se serait agi d'une institution qui dans un monde plutôt féodal aurait encouragé de telles unions pour limiter les conflits plus ou moins guerriers. Mais il s'agit là d'un « connerie » imaginée par le puritanisme qui régit la présente société à peu près complètement décatie.

D'un côté on fait semblant d'admettre que l'homosexualité est chose normale et licite. On invente le « mariage pour tous », tandis que dans le même temps on voit apparaître une véritable hantise de la « pédophilie » quand, dans la majorité des cas il s'agirait plutôt d'une survivante de pratiques « pédérastiques » plus ou moins « empiriques ». Les courants psychiques qui soufflent sur le monde occidental, étant hostiles à toutes les possibilités d'une éventuelle « immunisation » plus ou moins efficaces des jeunes envers le formatage institué par ce que l'on appelle le « Système »...

Vous pouvez remplacer « courants psychiques » par *les suggestions démoniaques qui sont présentement à l'œuvre* et qui, par exemple viennent, dans *Le Monde* du 3 nombre 2009, de présenter le *lesbiannisme* comme étant la « sexualité modèle ».

Voir https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2019/11/03/sexualite-lesbienne-sexualite-modele_6017837_4497916.html

Modèle parce qu'elle est stérile d'une part et n'est pas censée recourir à des « prothèses » plus ou moins agressives. Bref, on est en plein cauchemar avec le dessein des nouvelles Amazones d'émasculer, au moins psychiquement et c'est parfaitement réussi, les derniers mâles n'ayant pas encore contracté un véritable « Sida mental » !

² - Il ne s'agit pas systématiquement d'unions de même sexe mais d'associations pouvant former des communautés allant de 70 à 100 membres dont associant des couples comme le montre un des articles existant sur le compte Academia.edu de l'auteur.

Il est donc guère surprenant que la loi et la pratique aient prévu des affrètements comme un moyen de les régler.

Les conséquences de la conclusion d'un *affrèment* étaient profondes. Les nouveaux « frères » s'étant promis le partage d'un vivre ensemble comportant la mise en commun de *la douleur, du pain et du vin ainsi qu'une bourse commune*, leur patrimoine devenait commun aux deux parties, et chacun devenait l'héritier légal de l'autre, excluant les proches parents de tout partage ultérieur³.

Les contractants ont aussi souvent mentionné avoir conclu le contrat en raison de leur affection pour l'autre⁴.

Comme avec tous les contrats, les affrèrés devaient prêter serment devant un notaire et plusieurs témoins étaient requis, choisis en principe parmi les amis des affrèrés. Le modèle le plus répandu de ces arrangements de ménage est celui de deux ou plusieurs frères ayant hérité en indivision de la maison familiale qui continuaient à vivre ensemble, comme ils le faisaient quand ils étaient enfants. Sauf que les affrètements n'étaient pas limités à la fratrie selon le sang.

Le plus souvent, des liens d'affection familiale fournissaient la colle indispensable à ces partenariats. Les parties contractantes étaient souvent frères ou soeurs ou encore d'autres parents.

Parfois, cependant, comme pratiquement tous les traités juridiques sur le sujet l'ont indiqué, les parties pouvaient ne pas être reliées par un lien familial. Dans ces cas, l'affection devait aussi participer - après tout, ils partageaient une maison et engageant à prendre des décisions ensemble. Ainsi beaucoup de ces couples sont aussi des hommes mariés avec des enfants, et dans ce cas, il n'existe aucune raison impérieuse de soupçonner une relation sexuelle.

Toutefois, lorsque les parties étaient étrangères l'une à l'autre que pouvons nous conclure ? Certains contractants avaient moins de 25 ans or il se trouve que le fait même de contracter ce genre de lien avait des effets drastiques quant à la capacité des parties à se marier ultérieurement.

Emmanuel Le Roy Ladurie a évoqué ces possibilités ici il y a plus de quarante ans dans *Les Paysans de Languedoc* (1966). Il a souligné le cas en 1446 de Jean Rey d'Alès (Gard), dont la femme, « une mauvaise femme », l'avait quitté. Rey avait un ami, Colrat, et ils éprouvait une affection, une affinité et un amour de l'un pour l'autre venant du cœur. Ils ont donc contracté un *affrèment*. Le Roy Ladurie a souligné, à ce propos qu'il s'est agit d'une rupture conjugale doublée d'un fort attachement de masculin assez ambigu dans ce cas comme dans d'autres.

Le cas de Rey et Colrat ne suggère pas que leur affrèment aurait été conçu comme un « mariage homosexuel », mais il suggère que les intéressés l'ont utilisé pour leurs propres fins. L'institution était si commune qu'ils ne risquaient pas de faire tache de sorte qu'au milieu des nombreux affrètements existants, que ce soit

³ - Cambacérès qui était de la « confrérie » avait conservé la [tontine](#) sauf que Wikipedia n'en parle pas.

⁴ - Avec l'avènement d'une *soupponnite généralisée* comme legs empoisonné du *freudisme*, l'innocence, dans ce domaine n'est pas concevable. Espérons qu'un certain Sigmund paie, en l'un des plus noirs enfers, le juste prix de sa très pathologique inspiration.

entre parents proches ou lointains, entre associations de couples mariés ou de célibataires, des affrètements de même sexe se fondaient dans la masse.

Rey et Colrat avaient besoin d'une couverture parce que la sodomie était punie de mort. Cependant, l'horreur de l'homosexualité existant à cette période a été grandement exagérée. Les poursuites pour sodomie dans cette période étaient très rares : en Aragon, il y avait moins de dix par an, pour une population d'un million. Dans le nord de la France, un ou deux par an, pour une population de six millions.

Il faut également tenir compte du fait qu'une forte teneur homoérotique émanait de la littérature médiévale la plus prestigieuse de sorte que même Théodore de Bèze, lieutenant en chef de Calvin, a consacré un poème à la louange de son jeune et (petit ?) ami⁵.

⁵ - N'oublions pas qu'avant Mai 68 les bandes dessinées pour enfants et ados, privilégient les amitiés entre garçons et font montre d'une misogynie assez franchement roborative par les temps qui courent : il faut se souvenir de *Signes de piste* où n'apparaît aucune fille, des Stroumpfs qui sont bleus couleur du ciel et (...) des garçons où l'apparition d'une fille est l'œuvre d'un méchant sorcier, on peut également noter que dans Tintin la seule femme qui apparaît est cette très ridicule *Castafiore* (casta = castrat = castus = pur, religieux, émasculé, asexué). J'allais oublier Spirou et Fantasio où la seule femme présente est une certaine Secotine. Mais après la mort de l'auteur, ça dérape avec l'invention de la culture hétérosexuelle par les *marsupilamis*...

C'était le bon temps où on préparait les garçons au fait que les femmes n'étaient pas forcément les bonnes mères dont ils étaient censés avoir bénéficié....

Quant aux « rectifications » tardives de Thoédore de Bèze, cela me rappelle les justifications invoquées par les clercs médiévaux qui adoraient faire des comparaisons entre les attraits et mérites respectifs des garçons et des femmes. Ils prétendaient sacrifier à une genre littéraire en vogue. Je sui tenté de répondre grossièrement du style *mon cul* ! Il n'est que de lire Christianisme, tolérance sociale et homosexualité de Boswell pour se rendre compte que, bien sûr il faut tenir compte d'un (petit) zeste de provoc à base de caricature mais leur discours sonne si juste qu'on est bien persuadé qu'ils exprimaient le fond de leur pensée. C'était encore permis et l'auteur de la recette de la fabrication de la Stroumpfette avait pris la précaution de préciser qu'elle n'engageait que lui tandis que de nos jours il se ferait carrément lyncher. Je cite !

Je cite Wikipédé :

*La Schtroumpfette est le premier Schtroumpf féminin. Imaginée sur le modèle de Brigitte Bardot², elle a été créée dans la bande dessinée par Gargamel, sorcier à l'imagination intarissable, pour semer la zizanie dans le village des Schtroumpfs. Désirant créer « une statuette en la dotant d'une nature féminine », il a pris la recette dans le grimoire *Magicae Formulae* (éditions Belzébuth) : « Un brin de coquetterie, une solide couche de parti-pris, trois larmes de crocodile, une cervelle de linotte, de la poudre de langue de vipère, un carat de rouerie, une poignée de colère, un doigt de tissu de mensonges, cousu de fil blanc, bien sûr, un boisseau de gourmandise, un quarteron de mauvaise foi, un dé d'inconscience, un trait d'orgueil, une pointe d'envie, un zeste de sensiblerie, une part de sottise et une part de ruse, beaucoup d'esprit volatil et beaucoup d'obstination, une chandelle brûlée par les deux bouts. »*

Elle est d'abord brune, dotée de traits épais, et les Schtroumpfs la considèrent comme une congénère énervante et peu attirante. Le Grand Schtroumpf fait changer son apparence.

De Bèze a insisté plus tard sur le fait que son amant masculin aurait été purement imaginaire: il se serait borné à imiter un trope classique.

Bien que son explication est notoirement suspecte, il est impossible de la réfuter.

De même, il est pratiquement impossible de prouver que des affrètements aient été motivés par une attirance sexuelle à moins qu'on ait vu y apparaître des enfants dans un couple homme femme.

L'hypothèse selon laquelle certains affrètements entre hommes n'auraient pas été purement platoniques est aussi difficile à prouver que le fait inverse, à savoir qu'ils auraient tous été purement platonique.

Durant la période concernée, les preuves abondent de l'existence de nombreux prêtres qui malgré leurs vœux de célibat, on pris des femmes et ont eu des enfant. Dans ces conditions comment nier que affrères vivant à l'état laïc, qui ont partagé une maison et probablement un lit, ne se seraient pas plus ou moins câlinés la nuit ? Ils se sont aimés, et la communauté accepté. Ce qui a ou en découler dans l'intimité n'a pas laissé de traces.

Je ne prétends pas, à l'imitation de Boswell et de sa revendication selon laquelle le rite d'*adelphopoesis* aurait été conçu pour permettre la formation de couples homosexuels, et que les *affrètements* auraient constitué une sorte de transposition.

Au lieu de cela, je dis seulement que durant la période considérée, les *affrètements* ont constitué un moyen pour deux hommes sans lien de famille, d'exprimer leur amour en prenant éventuellement des dispositions pour pouvoir vivre ensemble.

Avant les années 1960, partout en Occident, si deux hommes avaient demandé publiquement à conclure un contrat pour des motifs incitant à suspecter une attirance homosexuelle, cela aurait fait scandale.

En réalité c'est l'existence puis la disparition des *affrètements* qui démontre qu'il s'est produit un changement radical d'attitude entre le XVIe siècle et la montée de la législation anti-homosexuelle moderne au XXe siècle⁶.

Pour la rendre à peu près potable ! Tout cela est symbolique mais si véridique ! Les femmes ne sont à peu près fréquentables que devenue sincèrement chrétiennes. Comme dans *L'école buissonnière* qui dépeint une tranche de vie des années 30 ou on voit la dénommée Céline fricoter avec le braconnier de service dans le dos de son mari garde chasse...

Dans les premiers albums où la créature falsifiée apparaît, la *Schtroumpfette* ne s'exprime pas en schtroumpf, mais en langage humain. Il semble qu'auparavant les Schtroumpfs n'avaient jamais vu de sexe opposé, comme en témoigne leur réaction de surprise devant la nouvelle arrivante.

Je crois en effet que le Bon Dieu aurait mieux fait de rester couché ou de se casser une patte lorsqu'il a conçu Eve. En réalité ce n'est pas un « bon dieu » qui a pu vouloir ça mais un démiurge assez franchement diabolique. Qu'il s'appelle Yahvé ou autrement, on s'en tape. De toutes évidence le Père d'un certain Jésus Christ était un autre...

⁶ - J'ai du traduire certains passages assez librement pour en restituer en français le contenu. Dans la mesure où on n'a commencé à parler d'homosexualité que seulement à la toute fin du XIXème siècle, nos contemporains sont prédisposés à commettre des anachronismes.

Post scriptum : liens à consulter

Certains auteurs et parfois des prétendus philosophes comme un Jean Borella sont prédisposés à accuser les auteurs connus pour des penchants gays de vouloir projeter des fantasmes sur les institutions dont on vient de parler. Ce qu'il faut comprendre c'est que les femmes étant mal vues à assez juste titre du fait même du mythe biblique concernant la familiarité d'Eve avec le serpent édenique, jusqu'à assez tard les amitiés masculines sont restées privilégiées jusqu'à assez récemment comme le prouve la teneur des BDs pour ados. A moins qu'elles ne donnent lieu à des provocations par trop « libertines ».

La vérité c'est que les hommes préférant la compagnie de leurs semblables, lorsque leur affection dépassaient le domaine du pur platonisme avaient encore diverses possibilités de se livrer discrètement à leur penchant sans risquer d'ameuter le foule des « frustrés » qui se font volontiers les gendarmes de l'ordre moral. Je ne vois comme progrès du monde moderne que la possibilité de se mieux documenter sur le vécu de nos ancêtres grâce à Internet. Pour le reste le profit est fort relatif.

Concernant Adam et Eve, le Coran insisterait sur le fait que la faute est partagée. C'est l'évidence même sauf que l'initiative émane, quoiqu'on veuille dire, de l'ancêtre mythique de toutes les femmes. Les « gays » qui se respectent ne sauraient reconnaître l'Adam à qui on a enlevé une côte (ou plutôt coupé en deux) leur patron mythique. Leur véritable ancêtre est un Adam demeuré « entier » comportant la plénitude des possibilités humaines et pas cet Adam trafiqué par un démiurge chirurgien, devenu terriblement influençable et qui est devint, sur le tard, l'ancêtre de ces affreux et odieux « machos » prédisposés à toutes sortes de trahisons.

Je précise, cela me semble nécessaire, qu'il s'agit en quelque sorte d'humour noir !

En effet, un ami relecteur qui aurait pu exercer en tant que professeur de religion en Belgique m'oppose les textes et en particulier l'affirmation que « Dieu » a créé l'être humain *mâle et femelle*. Il faudrait justement revoir le texte hébreu, je pense que l'on peut lire *côté* en lieu et place de *côte*. Je me souviens d'être tombé sur un texte rabbinique tardif du début de l'ère chrétienne qui a fait une relation avec le mythe attribué à Aristophane dans le célèbre *banquet* (symposium) du non moins célèbre Platon.

Aristophane aurait été présent à la célébration par un certain Pausanias de son amant Agathon qui venait d'avoir son « Baccalauréat » pour avoir composé une pièce qui aurait été jouée devant 30 000 grecs. Il a proposé un mythe à base d'êtres doubles pour expliquer la genèse respective des « gouines » et des « pédés » d'une part, le plus mauvais rôle étant dévolu aux jumeaux siamois composés d'un garçon et d'une fille encollés par le dos et donc prédisposés à marcher en sens contraire. Selon la perspective du temps ce sont siamois en version « mec » qui sont présentés comme le type de la créature la plus réussie.

Il est bien clair qu'il s'est agit d'une grosse blague et il faut se souvenir que Aristophane a ridiculisé les platoniciens dans une comédie baptisée *Les nuées* qui met en scène un gourou nommé Socrate se balançant dans une nacelle. Il s'est agi d'une excellente anticipation d'un mouvement nuageux : le *new âge* (*niouage*).

Quoiqu'il en soit les « machos » forment une cohorte d'assez individus que les nouvelles amazones ont pu culpabiliser aisément pour les complètement émasculer cérébralement.

Malheureusement, on n'entend guère ceux qui préfèrent tenir de l'Adam primordial, seul capable de poser en arbitre.

Ma conclusion est que le « sexe fort » n'est pas le sexe masculin : toutes mes observations convergent en faveur de la nécessité d'une inversion du préjugé ambiant.

<https://www.cath.ch/news/il-existait-des-contrats-d-affrèment-par-lesquels-on-promettait-devant-temoins-de-vivre-ensemble/>

C'est paru en Suisse au moment du vote du mariage pour tous. Pas en France !

Voici un article qui propose de « coucher moins bête » :

<https://secouchermoinsbete.fr/69183-l-union-de-meme-sexe-a-existe-au-moyen-age>

A la date où j'écris ces lignes 22621 citoyens ont reconnu qu'ils couchaient très bêtement contre 850 qui étaient au courant de certaines libéralités médiévales. Je ne suis pas très fort en arithmétique mais ça doit faire à peu près 4% de citoyens un peu plus futés que les autres. 3,76 % exactement...

Les réactions à ce texte fort court sont amusantes.

Le seul intérêt du « mariage pour tous » est seulement que les gens qui ressemblent à mon voisin d'en face, un tenancier d'estaminet et qui m'ont soupçonné des pires débauches sont contraints de *fermer leur méchante gueule*. Ils en sont réduit, en jalousant les autres de se faire des *ulcères*... C'est évidemment mieux que rien !

Ce n'est que 4 mois après le vote du mariage pour tous que le Nouvel Obs a publié ce texte très court :

<https://www.nouvelobs.com/societe/20130805.OBS2264/quand-les-chretiens-mariaient-les-homos.html>

Pourtant, juste avant le vote en faveur du PACS, le journal Libération avait relativisé les choses en évoquant ce dont il vient d'être question :

https://www.liberation.fr/tribune/1998/12/02/mignonne-allons-voir-si-le-pacs_254954

J'en cite le début :

Le texte soumis à l'Assemblée nationale et qui suscite tant d'émotions ne mérite pas tant d'honneur ni tant d'opprobres.

Les «contrats de solidarité» existent dans toutes les sociétés et depuis toujours, sous des formes adaptées au temps et aux formes juridiques et symboliques en usage. Tout historien a croisé sans trop s'y attarder les communautés taisibles qui unissaient les membres d'une fratrie «naturelle» après la mort du père, voire le parent survivant et la fratrie, voire, encore, des étrangers associés à la communauté de vie, que l'on disait taisible parce que non prévue dans les droits des personnes et, donc, silencieuse.

L'étude que le savant Isac Chiva consacre au contrat d'affrèment nous rappelle utilement que ce pays qui semble se déchirer sur l'homosexualité connue, durant des siècles, ce type d'appareillages.

Sauf que 15 ans plus tard, on avait perdu la mémoire des possibilités d'accommodement dont il vient d'être question. C'est un cas extraordinaire d'*Alzheimer historique* ! Or Isac Chiva est mort en 2012 à la veille du vote de la loi Taubira. C'est assez symbolique car il aurait pu monter au créneau pour *calmer le jeu*.

